

Les termes de références relatifs au poste

Chauffeur :

A. Principales attributions :

Assurer la conduite des véhicules de l'association dans le cadre des activités menées.

B. Liens hiérarchiques et opérationnels :

- **Chef hiérarchique** : Président de l'association
- **Superviseur hiérarchique** : Coordinateur du Programme
- **Relations opérationnelles** : Le personnel de l'association.

C. Description des tâches :

- Assurer la conduite des véhicules de l'association pour le transport des membres de l'association et du matériel nécessaire dans le cadre des activités menées ;
- Assurer les démarches administratives auprès des fournisseurs pour tout achat (consultation, démarchage) ;
- Veiller à la sécurité des véhicules, du personnel et du matériel transporté ;
- Veiller à l'entretien et la conservation du véhicule mis à sa disposition pour la réalisation des activités de l'association ;
- Remplir les carnets de bord journaliers pour tous les déplacements effectués (Heure de départ, Km parcouru, heure d'arrivée, personnes transportées, consommation du carburant) ;
- Signaler aux responsables de l'association toute anomalie décelée sur les véhicules mis à sa disposition ;
- Assurer toutes les tâches rentrant dans ses compétences et dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme.
- Respect de la confidentialité, non jugement, et ouverture d'esprit

D. Profil et compétences et qualifications requises :

- Permis de conduire.
- Capacités en communication et de travail en équipe dans un environnement multiculturel.
- Autonomie, dynamisme, sens de l'initiative et de l'anticipation, bonnes capacités à résoudre les problèmes.

E. Livrables et documents à fournir :

- Time sheet personnel dûment renseigné et cosigné avec le Coordinateur du Programme et le président de l'association.
- Le carnet de bord journalier pour tous les déplacements effectués (Heure de départ, Km parcouru, heure d'arrivée, personnes transportées, consommation du carburant) validé par le Coordinateur du Programme.

F. Période du contrat :

La durée du contrat est d'une année renouvelable. La durée cumulée du contrat correspond à la durée de mise en œuvre du plan d'action de l'association et ne peut dépasser la période de mise en œuvre contractuelle de la subvention (2017 – 2018).

- **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 Avril 2017.**

Les personnes intéressées sont appelées à envoyer SOUS PLI S FERMÉ ET ANONYME, portant la mention suivante : « A Ne PAS OUVRIR : APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DU CHAUFFEUR », un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, copie des diplômes et attestations prouvant les expériences professionnelles « souhaité » et un CV détaillé, à l'adresse suivante :

23, Rue Sleh Eddine Ayoubi, Mutuelle Ville, 1002 Tunis, Belvédère, Tunisie.